

Ville neuve

INFO PRINTEMPS 22 • 12

NUMÉRO SPÉCIAL
PROGRAMME DE
LÉGISLATURE
2021-2026

Un programme Neuf orientations



La Municipalité dévoile sa vision de
Villeneuve

ÉDITORIAL

Éditorial

La nouvelle Municipalité a le plaisir de vous présenter son programme de législature.

Notre Cité vient d'accueillir son 6'000ème habitant, ce qui signifie, pour les années à venir, des besoins accrus en infrastructures scolaires et parascolaires, en logements, sans oublier la future déchèterie-recyclerie en Arvel ou la nouvelle Maison de Commune à la Poterlaz. Il s'agira aussi de repenser l'espace urbain, en optimisant le stationnement dans et en périphérie immédiate du Bourg. La mobilité douce ne sera pas pour autant oubliée, avec la prochaine mise en place d'un réseau de pistes cyclables sécurisé et la réalisation d'une interface de transports publics à la gare.

Les habitants de Villeneuve ont le droit de bénéficier de la meilleure qualité de vie possible. À cet effet, la Municipalité a prévu d'élaborer un plan communal des énergies,

à même de planifier la poursuite de l'assainissement de nos bâtiments et leur raccordement au chauffage à distance. La création d'espaces verts, la mise en place d'un éclairage intelligent dans et hors de la zone industrielle et commerciale, ainsi que la production locale d'énergie compléteront ce dispositif.

Créer du lien entre les habitants fait également partie des priorités de l'Exécutif. La Maison de quartier intergénérationnelle devrait prochainement voir le jour dans l'ancienne caserne des pompiers. Un fort soutien aux acteurs culturels et aux sociétés locales est également indispensable, via l'engagement d'un professionnel pour promouvoir l'attractivité et l'animation notamment dans le Bourg et sur nos quais. Ces liens devraient être encore renforcés grâce à la réalisation d'une passerelle piétonne sur la voie CFF, dans le prolongement du chemin du Pissot, pour

une liaison facilitée entre les quartiers Est et le futur collège intercommunal notamment.

Reconnaissons-le, Villeneuve - une cité à la fois lacustre et médiévale - possède d'incroyables atours ! Il s'agira de mieux les valoriser, tant auprès de la population que des visiteurs. Des états généraux du tourisme sont en route, afin de positionner clairement notre commune sur ce plan. Les commerces de proximité (vignerons, cafetiers-restaurateurs ou hôteliers) doivent être au cœur de cette stratégie communale.

Enfin, aucun de nos projets ne serait réalisable sans une base financière saine et équilibrée. Comme nous ne voulons pas de hausse d'impôts, il est important de maintenir un équilibre entre contribuables à faibles et hauts revenus. Notre politique financière doit également tabler sur des investissements présentant une rentabilité certaine et

destinés à l'ensemble de la population. Ceux-ci devront en outre, chaque fois que cela est possible, favoriser notre économie locale.

Ce programme présente une cinquantaine de mesures regroupées sous neuf thèmes et il est certain qu'il ne pourra pas être réalisé en une seule législature. Cependant, il dresse les bases d'une stratégie et de notre vision de Villeneuve d'ici à l'horizon 2035.



ENVIRONNEMENT

Une commune où il fait bon...

vivre

L'environnement est un enjeu qui nous concerne toutes et tous, et qui ne peut plus être considéré comme un sujet secondaire. Tout au long de cette législature, nous poursuivrons nos efforts pour faire de Villeneuve une commune exemplaire en matière de développement durable et d'encouragement des énergies renouvelables.



Nos mesures

- Poursuite de l'assainissement de nos bâtiments communaux.
- Création d'un **plan communal des énergies** afin de valoriser les ressources présentes sur la commune, optimiser leur utilisation et encourager la transition énergétique.
- Poursuite de l'octroi des subventions accordées aux entreprises et particuliers.
- Promotion de tout événement en lien avec le recyclage des déchets (opération Clean Up Day, etc.) et mise en place d'actions pour sensibiliser la population.
- Lutte contre les îlots de chaleurs dus au réchauffement climatique et développement d'espaces verts, favorisant la biodiversité. Lutte contre les espèces invasives.
- Entretien et valorisation des forêts protectrices du Vallon de la Tinière dans le cadre du nouveau plan de gestion forestière, afin de renforcer la sécurité, assurer la production indigène de bois, rendre la forêt plus accueillante pour les activités de loisirs.
- Renaturation des cours d'eau et de certains espaces (Eau Froide, préau du Collège de la Tour Rouge). Agrandissement de la châtaigneraie communale.
- Mise en place d'un éclairage public intelligent dans et hors de la zone industrielle et commerciale pour diminuer la pollution lumineuse.
- Extension et raccordement de nouveaux bâtiments au réseau de chauffage à distance.
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une commune où il fait bon...

se projeter

La Municipalité n'a d'autres choix aujourd'hui que de se conformer aux exigences de la LAT, la Loi sur l'aménagement du territoire, et du Plan directeur cantonal qui en découle. Notre objectif est de veiller à l'application de cette loi, tout en favorisant un développement tant économique que qualitatif des espaces urbains, pour notre génération et les générations futures.



Nos mesures

- Rénovation du **secteur de la Gare** ainsi que le prévoit le Schéma directeur Portes du Bourg, intégration de logements de qualité, poursuite des démarches participatives.
- Développement d'un centre-ville harmonieux, qui met en valeur le patrimoine bâti, conformément au programme Città Nuova (réaménagement de la Place de la Laiterie, aménagement d'une zone de rencontre dans la Grand-Rue, parkings en périphérie directe du Bourg, etc.).
- Mise en application du Plan d'affectation Cure-Lac, en vue de la préservation du quartier sis dans la partie historique du Bourg et aménagements divers visant à une amélioration de la qualité de vie (zone de verdure...).
- Étude et mise en application du nouveau plan d'affectation Quai Grand'Rives, en prolongement du plan d'affectation Cure-Lac.
- Réactualisation de la politique de parcage sur le domaine public avec la définition de publics cibles, une adaptation des tarifs et l'entrée en vigueur de nouvelles zones macarons.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Une commune où il fait bon...

grandir et évoluer

Au cours des dernières années, notre commune a connu une croissance démographique importante. Nous venons en effet de passer le cap des 6'000 habitants. À la clé : des besoins accrus en infrastructures préscolaires, scolaires et parascolaires, en logements et en transports publics notamment. Un développement auquel il s'agit aujourd'hui de répondre.



Nos mesures

- Accompagnement dans la construction du nouveau Collège intercommunal et des structures parascolaires nécessaires. Un projet conduit et géré par l'ASPHIL, l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac.
- Développement du réseau d'accueil de la petite enfance, en collaboration avec l'Entraide familiale de Villeneuve.
- Aménagement dans la zone industrielle d'une **déchèterie-recyclerie** moderne et adaptée aux exigences actuelles, en complément des écopoints installés à proximité des habitations.
- Réalisation d'une Maison de Commune dans le quartier de la Poterlaz, laquelle accueillera, outre les services de l'administration communale, les archives communales, des locaux pour la police cantonale, des logements adaptés pour les seniors ou les personnes à mobilité réduite, ainsi que des places de stationnement.
- Mise à disposition d'appartements protégés dans la continuité de notre politique à l'attention des aînés et création d'aménagements urbains appropriés.

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Une commune où il fait bon...

bouger

Se déplacer rapidement et agréablement en dehors de sa voiture : une préoccupation qui devient toujours plus importante pour nos citoyens. À nous de mettre en place les outils adéquats pour voyager librement, sans laisser de côté les personnes motorisées pour autant.



Nos mesures

- Création d'une **interface de transports publics** entre la gare et le débarcadère, un hub de mobilité réunissant au même endroit le train, les bus, les vélos en libre-service ou en prêt-location et des services tels que Mobility.
- Amélioration de la desserte en transports publics entre les quartiers d'habitation et la zone industrielle et commerciale, ainsi qu'entre le haut et le bas de la commune. Augmentation des cadences et des connexions.
- Construction d'un parking souterrain sous le parc de l'Ouchettaz et d'un parking semi-enterré à la Poterlaz.
- Mise en place d'un réseau de pistes cyclables sécurisé dans Villeneuve en coordination avec les communes limitrophes et offrant une circulation fluide des deux-roues.
- Aménagement de cheminements piétonniers.
- Réalisation d'une passerelle piétonne sur la voie CFF, dans le prolongement du chemin du Pissot, pour un accès facilité au centre-ville depuis les quartiers d'habitation à l'est de la commune.
- Développement de zones à vitesse réduite, notamment dans le quartier du Bourg (zone 20 km/h), pour lutter contre les nuisances sonores.

VIE SOCIALE, ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Une commune où il fait bon...

tisser des liens

La vie associative, sportive et culturelle constitue un facteur essentiel du « bien vivre » dans une commune. Notre volonté est de continuer à soutenir les acteurs locaux et leur offrir des conditions idéales pour le développement de ce tissu associatif et créateur de liens, par le biais d'une participation sur le plan financier, administratif ou logistique.



Nos mesures

- Réalisation d'une **maison de quartier intergénérationnelle** dans les anciennes casernes des pompiers de Villeneuve, laquelle accueillera l'animation-jeunesse, une salle polyvalente, ainsi que de nouveaux espaces destinés à la population et aux sociétés et associations locales.
- Promotion de la pratique du sport pour le plus grand nombre avec la création d'une commission sportive. Développement
- d'une offre sportive communale attrayante.
- Aide à la constitution d'une union des sociétés locales, en vue de la mise sur pied d'un calendrier de manifestations coordonné pour la commune.
- Soutien aux différents acteurs culturels communaux et aux sociétés locales dans la réalisation de leurs projets et événements.
- Coordination et mise en place de rendez-vous
- culturels en synergie avec des institutions culturelles régionales (Montreux Art Gallery - biennale de sculpture, Conservatoire Vevey-Montreux-Riviera, Maison Visinand à Montreux, etc.).
- Réflexion autour de la Bibliothèque communale et des possibilités d'agrandissement.
- Soutien aux activités destinées à la jeunesse comme aux aînés.

Une commune où il fait bon...

flâner

Que cela soit dans les hauts, avec nos alpages et nos nombreuses possibilités de balades, ou dans les bas, avec nos vignobles, notre accès au lac ou notre centre historique, Villeneuve ne manque pas d'atouts à faire valoir. Des richesses qu'il est important de mettre en valeur auprès de nos habitants comme de nos visiteurs.



Nos mesures

- Définition d'un **positionnement touristique** clair pour notre commune et adoption d'un catalogue de mesures en relation. Organisation d'États généraux du tourisme avec les différents partenaires concernés.
- Mise en valeur du port et des quais de l'Ouchettaz entièrement refaits.
- Valorisation du tourisme doux sur les hauts de Villeneuve et des autres points d'intérêts définis notamment dans le cadre de la mise en place d'une signalétique piétonnière ad hoc.
- Soutien aux actions et manifestations touristiques organisées par nos acteurs locaux, en partie grâce à une communication accrue sur le site internet communal et les réseaux sociaux.
- Travail sur l'accueil, le développement et la promotion d'événements de qualité en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, ainsi que d'autres institutions culturelles régionales.

SERVICES A LA POPULATION

Une commune où il fait bon...

être branché

Le monde bouge et il est toujours plus connecté. Nos services communaux se doivent de suivre cette évolution et renforcer leurs prestations digitales pour continuer d'offrir un service de qualité, répondant aux nouvelles habitudes de vie et de consommation des citoyens.



Nos mesures

- Création d'un nouveau site internet communal, amélioration de la communication aux habitants par l'apport de contenus régulier.
- Modernisation et sécurisation du système informatique des services de l'administration.
- Mise en place d'une **cyberadministration** et avec elle, la possibilité pour le citoyen ou l'entrepreneur de traiter certaines opérations ou documents par voie électronique à toute heure.
- Présence renforcée de la commune sur les réseaux sociaux, meilleure visibilité.
- Développement de la communication interne et externe par le biais des nouveaux outils à disposition.

Une commune où il fait bon...

entreprendre

À Villeneuve, nous avons toujours eu à cœur de développer et soutenir un tissu économique riche, diversifié et générateur d'emplois. Nous poursuivrons nos démarches en ce sens en portant un accent particulier sur les commerces locaux qui animent et dynamisent notre centre-ville.



Nos mesures

- Développement et **maintien du commerce de proximité**, de façon à promouvoir la vitalité du centre-ville.
- Engagement d'un professionnel pour promouvoir le dynamisme économique et l'animation, notamment du Bourg et des quais.
- Intégration des commerçants, cafetiers-restaureurs, vigneron et hôteliers au cœur de la stratégie touristique communale.
- Soutien aux entreprises en se positionnant comme un partenaire de choix et en offrant des conditions favorables au maintien des emplois (fiscalité durable et attractive, accélération des travaux permettant d'améliorer les infrastructures des zones industrielle et commerciale).
- Accueil de nouvelles enseignes et aide à la création de postes, en collaboration avec nos partenaires Économie Région Haut-Lac (société industrielle et commerciale de Villeneuve, Chessel, Noville, Rennaz et Roche) et Chablais Région.

Une commune où il fait bon...

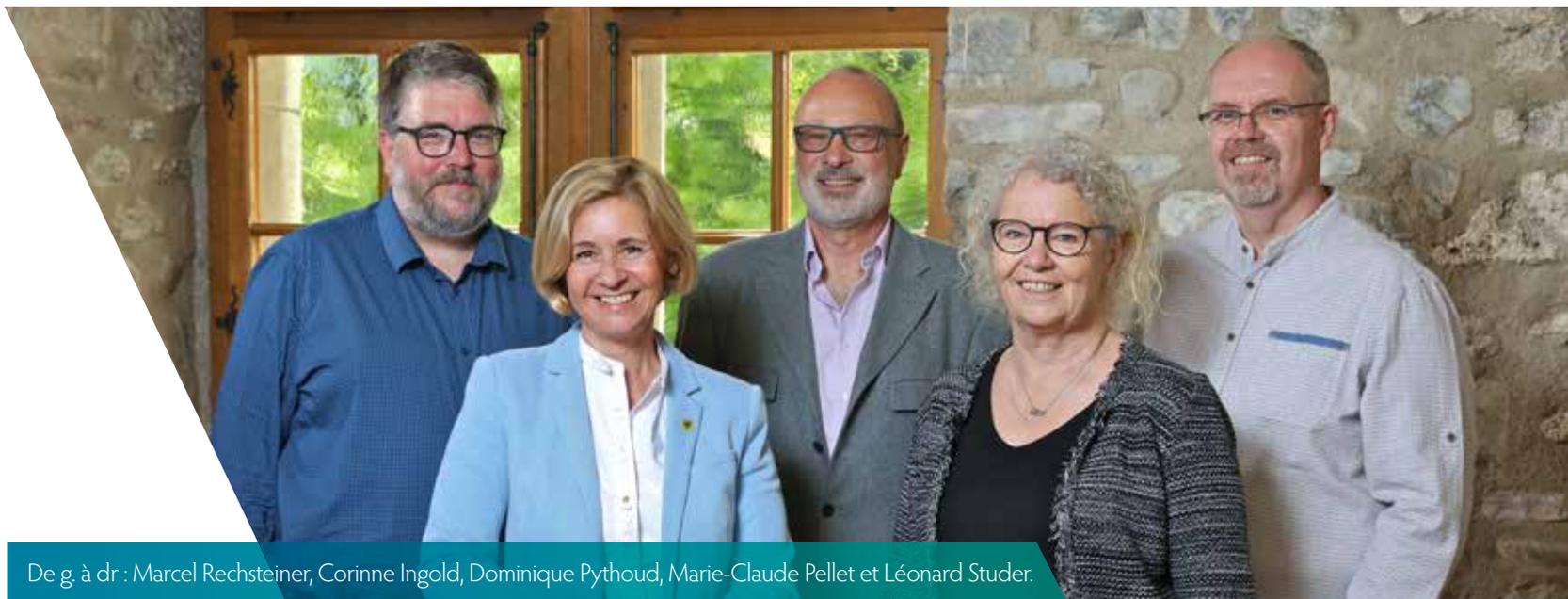
investir

Aucun de nos projets ne serait réalisable sans une base financière saine et équilibrée. Nous continuerons ainsi à mettre en place une politique d'investissement dynamique et maîtrisée, basée sur une gestion des finances communales réfléchie et évolutive.



Nos mesures

- Poursuite d'une politique de **fiscalité modérée**.
- Maîtrise des dépenses et des coûts, grâce à une planification des investissements.
- Priorité faite aux investissements communaux qui sont destinés à l'ensemble des Villeneuvois et qui favorisent la relance économique locale.
- Maintien d'un taux d'endettement supportable pour les générations futures.



De g. à dr : Marcel Rechsteiner, Corinne Ingold, Dominique Pythoud, Marie-Claude Pellet et Léonard Studer.

La nouvelle Municipalité sait qu'elle a du pain sur la planche, mais, depuis le mois de juillet dernier, elle met toutes ses compétences et son énergie au service de la réalisation de ce programme ambitieux. Pour ce faire, elle a conscience de pouvoir compter sur l'ensemble de ses collaborateurs, sur les membres du Conseil communal, eux aussi attachés à un développement de qualité de notre belle commune, et bien sûr sur votre soutien à vous, les citoyennes et citoyens de Villeneuve !

Votre Municipalité

Corinne Ingold
Syndique

Administration générale -
Finances -
Développement économique -
Tourisme -
Fondation - Jumelage

Dominique Pythoud
Vice-syndic

Travaux - Services industriels - Forêts -
Alpages - Vignes - SAF -
Les Fourches

Léonard Studer
Municipal

Urbanisme - Aménagement du territoire -
Mobilité - Transports publics - Énergie
Informatique - Action sociale - Culture
Paroisse - Écoles

Marie-Claude Pellet
Municipale

Police des constructions -
Nouvelles constructions communales -
Eaux des domaines publics

communal et cantonal -
Port - Sécurité et population -
Intégration et travail de proximité

Marcel Rechsteiner
Municipal

Nouvelles constructions scolaires et parascolaires (membre CODIR ASPIHL) -
Domaines et Bâtiments -
Centre d'activités - Sociétés locales - Sports -
Service de secours